

ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire du 16 Octobre 2018

1. - Procès-verbal de la séance du 4 Septembre 2018.
2. - Compte-rendu des Décisions du Président.

I – Communication

3. - Rapport d'activité Mont de Marsan Agglomération 2017.
4. - Convention de co-financement pour le développement de la marque « Landes ».

II – Aménagement

5. - Transport urbain de voyageurs - Communication du rapport du délégataire (année 2017).
6. - Contrat de concession (délégation de service public) pour l'exploitation du réseau de transport urbain.
7. - Examen du rapport d'accessibilité.
8. - Plan de prévention des Risques Technologiques de la Société Pétrolière de Dépôt : Désignation du notaire chargé de la rédaction de l'acte d'acquisition des parcelles appartenant à la SCI Evolution.

III – Affaires juridiques

9. - Modification du périmètre et des statuts du Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL).
10. - Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) – Désignation des représentants de Mont de Marsan Agglomération.
11. - Modification de la composition de la commission « Rayonnement communautaire ».
12. - Conditions de cession de photographies issues de la photothèque communautaire en application des dispositions de l'article L.52-8 du Code électoral.
13. - Drogations au repos dominical (Communes de Mont de Marsan et de Saint-Pierre du Mont) – Avis du Conseil Communautaire.
14. - Régie Intercommunale de l'Eau et de l'Assainissement – Désignation des membres du conseil d'exploitation sur proposition du Président.
15. - Désignation du directeur de la Régie Intercommunale de l'Eau et de l'Assainissement sur proposition du Président.

IV – Finances

16. - Régie à autonomie financière de l'Eau et de l'Assainissement - Création des budgets.
17. - Budget Principal : décision modificative n°2-2018.
18. - Autorisation de recourir à l'emprunt pour l'EHPAD « du Marsan » et l'EHPAD « Jeanne Mauléon ».
19. - Convention de partenariat financier avec la communauté de communes de Mimizan pour le déplacement physique et le fonctionnement de l'hélistation sur l'aérodrome de Mimizan, dans le cadre de l'adhésion de Mont de Marsan Agglomération au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL).

- 20. - Régularisation par versement du solde de l'opération d'aménagement de voirie liés aux travaux du Stade Guy Boniface.
- 21. - Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Stade Montois Rugby Pro – Saison sportive 2018/2019.
- 22. - Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Basket Landes - Saison sportive 2018/2019.
- 23. - Prescription quadriennale des retenues de garantie.

VII - Ressources humaines

- 24. - Transferts des agents de la Ville de Mont de Marsan dans le cadre de l'exercice des compétences « équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » et « actions dans le domaine culturel » par Mont de Marsan Agglomération.
- 25. - Mise à disposition de personnel communautaire – année 2018.
- 26. - Mise à jour du tableau des effectifs.
- 27. - Précision des modalités de recours au vote électronique pour l'organisation des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Questions diverses